

**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**  
**DE LA VILLE D'ESSEY-LÈS-NANCY**  
**CONSEIL D'ADMINISTRATION**  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**

**Séance du 28 novembre 2023**

**OBJET :**

**Convention cadre portant sur les relations entre la ville et le CCAS**

**Rapporteur : Mme CADET  
Délibération n°4**

**EXPOSÉ DES MOTIFS**

Le Centre Communal d'Action Sociale d'Essey-lès-Nancy est un établissement public à caractère administratif chargé d'animer la politique sociale sur le territoire communal, bénéficiant, pour cela, d'une autonomie juridique et de gestion.

Dans ce cadre, le Centre Communal d'Action Sociale doit assurer toutes les tâches administratives liées à la mise en œuvre de ses compétences sociales mais également à la gestion de son budget, de son personnel, de son assemblée délibérante...

En plus de la mise à disposition de locaux et de matériel et du versement d'une subvention annuelle de fonctionnement, la Ville d'Essey-lès-Nancy assure, depuis de nombreuses années, des prestations administratives et de gestion en direction de l'établissement.

L'adoption obligatoire par le CCAS d'un règlement budgétaire et financier, avec le changement de référentiel budgétaire au 1<sup>er</sup> janvier prochain, conduit à formaliser les concours apportés par la collectivité à l'établissement, notamment en matière de gestion financière.

Dans ce cadre, il est proposé au conseil d'administration l'adoption d'une convention-cadre entre les entités définissant l'étendue et les modalités des concours apportés par la Ville au CCAS, indispensables à sa mission de mise en œuvre de la politique sociale sur le territoire communal.

Cette convention-cadre, qui, jointe en annexe, précise les prestations assurées par la ville au profit de l'établissement, les équipements mis à disposition et les conditions de subventionnement, prendrait effet au 1<sup>er</sup> janvier prochain pour une durée de trois ans.

## **PROPOSITION**

Il est proposé au conseil d'administration d'adopter la convention-cadre portant sur les relations entre la ville et le Centre Communal d'Action Sociale d'Essey-lès-Nancy, telle qu'annexée au présent projet de délibération.

## **DÉLIBÉRATION**

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité la proposition ci-dessus.

Transmis et reçu en Préfecture de Meurthe-et-Moselle, le 4 décembre 2023.

**Pour extrait,**

**Le Président,**  
  
**Michel BREUILLE**



**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE  
DE LA VILLE D'ESSEY-LES-NANCY  
CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**REUNION DU MARDI 28 NOVEMBRE 2023**

**SOUS LA PRESIDENCE DE  
M. Michel BREUILLE PRESIDENT DU CCAS**

Nombre de membres en exercice	17
Nombre de présents	13
Nombre de votants	14

**PRÉSENTS :**

Mmes Nadine CADET, Evelyne DEVOUGE, Marie LOZINGUEZ, Elise DROUVILLE, Catherine CHOPIN-RENAULD, Annette FRANCISCO, Janine MARCHAL et Françoise VIRIOT.

MM. Jacques THOUVENIN, Gabriel HOFFER, Patrick CAILMAIL et Claude CHASSARD.

**POUVOIR :**

M. Christophe CHEVARDÉ à Mme Catherine CHOPIN-RENAULD

**EXCUSÉES :**

Mmes Geneviève BENJAMIN, Marie-France METZELARD et Claudine ROBERT

**Pour extrait,**



**Le Président,**

**Michel BREUILLE**